

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2024
CONVOCAION DU 9 SEPTEMBRE 2024

Nombre de conseillers :

- En exercice	:	23
- Présents	:	14
- Représentés	:	3
- Absents :		6
- Votants	:	17

L'an deux mille vingt-quatre, le treize septembre, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

Étaient présents :

Jacques PRIEUR, Alain GUILLON, Dominique DUPAU, Sylvie IMBERT, Eloïse BOUTIN, Jean-Yves LAIGLE, Patricia CARRARA, Marie-Françoise DION, Reynald EPIÉ, Pascale BARDOU, Muriel SALEMBIER, Isabelle MONNIER, Eric SCHMITLIN, Roland BATAILLE.

Étaient représentés :

Laurence BRETON donne pouvoir à Jacques PRIEUR, Claude TILLY donne pouvoir à Sylvie IMBERT, Mylène FAJFER donne pouvoir à Eloïse BOUTIN.

Étaient absents : Gilles LAURENT, Catherine LEROY, Antoine CHIFFOLEAU, Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Marie-Françoise DION est nommée secrétaire de séance.

OBJET : AUTORISATION DE RECRUTER UN VOLONTAIRE TERRITORIAL EN ADMINISTRATION (VTA)

Le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations porte un dispositif dénommé Volontariat Territorial en Administration (VTA) qui a pour objet de promouvoir les collectivités locales auprès des jeunes diplômés d'un Bac + 2 minimum souhaitant effectuer une mission entre 12 et 18 mois au service du développement de territoires ruraux. Le volontariat territorial en administration est un contrat de travail (et au moins 75% d'un temps plein) qui s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans.

Ce dispositif permet d'apporter un soutien aux territoires ruraux en matière de développement et d'ingénierie et d'orienter les jeunes diplômés des établissements d'enseignement supérieur vers des territoires ruraux qui ont besoin de leurs compétences pour mener à bien leurs projets

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission de gestion réunie le 10 septembre 2024,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Par vote à mains levées et par 17 voix pour,

- **AUTORISE** monsieur le maire à solliciter le dispositif Volontariat Territorial en Administration pour la réalisation d'une mission sur les espaces verts et le patrimoine arboré communal, permettant de :
 - o Concevoir un plan de gestion opérationnel du patrimoine arboré communal,
 - o Etablir un schéma directeur prospectif des plantations d'arbres sur la commune (renouvellements, créations, choix d'espèces, choix des implantations, plan de financement),
 - o Participer à la définition d'une stratégie de communication sur la gestion des espaces verts et sur l'utilité de la végétation spontanée.
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer un contrat à durée déterminée « contrat de projet » d'une durée de 18 mois, rémunéré sur le 9^{ème} échelon du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, dans le cadre du dispositif VTA,

- **AUTORISE** monsieur le maire à prendre les dispositions nécessaires à la bonne exécution de ce dossier et à solliciter la subvention de l'Etat relative à ce dispositif.

Pour copie conforme,

A la Bernerie-en-Retz, le 16 septembre 2024,

Le maire,

Jacques PRIEUR

